

## FORMATION CODE DE LA ROUTE

## Les Horaires Théoriques

Dans la salle de code, à votre disposition, vous trouverez une centaine de nos tests sur notre boîtier, différents de ceux qui vous sont proposés en ligne.

Vous pourrez vous exercer autant de fois que vous le désirez, ce qui vous permettra d'évaluer votre niveau de connaissances.

Venir vous entraîner à la salle de code vous aidera à déterminer si vous êtes apte ou non à vous présenter à l'examen du code.

L'accès à la salle de code est du lundi au vendredi de 10h à 13h et de 14h à 18h.

Vous souhaitez faire vos premiers pas sur la route en débutant par le code ?

NOUS AVONS LA SOLUTION, UN FORFAIT CODE DE LA ROUTE

En tant qu'auto école labellisée nous avons la mission d'instruire vos cours de code de différentes manières.

### • Quels sont les moyens mis en œuvre ? :

Vous souhaitez savoir comment vous aller pouvoir réviser le code ? C'est très simple :

- Un livre de code de la route
- Thèmes de code donnés par un(e) moniteur/rice agréé(e), 1 fois par semaine.
- Un accès internet comprenant des cours et des tests
- Accès à la salle de code du lundi au vendredi : de 10h à 13h et de 14h à 18h

Lors des cours de code donnés par la monitrice, vous pourrez aborder avec celle-ci tous les thèmes du code qui soulèvent des questions.

Le bureau et la monitrice agréée auront accès aux résultats des entrainements en salle de code et sur l'accès internet, et pourrons ainsi faire une meilleure analyse de l'évolution de l'élève.

## • Vous souhaitez connaître les enjeux de la formation ? :

Se perfectionner sur les connaissances du code de la route afin d'avoir toutes les cartes en main sur tous les permis qui vous intéressent.

## • Comment accéder à la formation ? :

Si vous avez au moins 15 ans et l'attestation ASSR 1 ou 2, alors les portes vous sont grandes ouvertes, nous vous attendons au bureau !!

### Vous souhaitez réserver mais vous ne savez pas comment faire ? :

Il suffit de venir au bureau avec vos documents pour l'inscription. Et pour vous faire gagner encore plus de temps, voici la liste :



# FORMATION CODE DE LA ROUTE

- Photos d'identité avec le code numérique, à faire auprès d'un photographe agréé ANTS
- o Pièce d'identité R/V et la Pièce d'identité du responsable légal R/V
- o ASSR 1 ou 2 et JAPD ou recensement
- o Justificatif de domicile
- o Attestation d'hébergement